

# Conteneurs collectifs à clé ou à badge

## Une solution collective pour des cas particuliers

Pour répondre à des problématiques de stockage de bacs et d'accessibilité pour les véhicules de collecte, des colonnes à ordures ménagères avec contrôle d'accès par clé électronique (si colonne aérienne) ou par badge (si colonne semi-enterrée) sont installées à certains endroits dans les communes de la Vallée de Clisson pour recueillir les déchets produits par les foyers concernés.

### Comment ça marche ?

- Les foyers concernés seront contactés directement par la Communauté d'agglomération.
- Une clé électronique ou un badge sera fournie à chacun de ces foyers selon le type de colonne se trouvant sur place (aérienne ou semi-enterrée).
- Cette clé ou ce badge permettent d'ouvrir les colonnes de regroupement du territoire de la Vallée de Clisson.
- Elle identifie le foyer à chaque ouverture de la colonne.
- La colonne est munie d'un tambour qui peut accueillir un sac de 30 litres maximum.

### Foyers concernés

- **Absence d'espace de stockage**  
Les habitations individuelles ou collectives ne disposant pas de jardin, de cour, de local pour ranger le bac de collecte en dehors des périodes de collecte.
- **Sites inaccessibles au camion de collecte**  
Voies étroites, impasses, centre historique...
- **Habitats collectifs et lotissements**  
Pour les nouveaux logements collectifs et lotissements en construction, le bailleur ou le promoteur pourront installer des colonnes de regroupement équipées de contrôle d'accès.

### En pratique pour la clé

C'est votre clé qui alimente en électricité, le mécanisme d'ouverture des colonnes à déchets.

Votre clé fonctionne grâce à 2 piles AAA/LR03 - 1,5 V.

Si la clé est déchargée, vous ne pouvez plus utiliser les colonnes à déchets.

Afin de prévenir tout dysfonctionnement de votre clé, nous vous invitons à :

- Repérer l'état de charge de votre clé quand celle-ci est insérée dans la colonne
- Changer les piles quand elles sont déchargées.

L'écran de la colonne vous permet de visualiser :

- L'état de charge de votre pile
- L'état de remplissage de la colonne
- Les gestes que vous devez effectuer pour déposer votre sac («ouvrir» ou «fermer» la colonne)

La durée de vie moyenne des piles de la clé est d'environ 3 ans pour une utilisation normale.

En cas de problème technique, merci de bien vouloir nous le signaler au 02 40 57 57 80.

### Télécharger notice explicative Clé

## En pratique pour le badge

C'est votre badge qui alimente le mécanisme d'ouverture des colonnes à déchets. Le tambour est dimensionné pour recevoir un seul sac de 30 litres maximum. Patientez quelques secondes entre chaque dépôt de sac poubelle.

Si l'écran continue d'afficher «BADGE ?» et que rien ne se passe alors que vous avez glissé le badge plusieurs fois sur le lecteur, c'est que votre badge ne fonctionne peut-être plus. Aucun dépôt ne sera décompté. Vous pouvez contacter Clisson Sèvre et Maine Agglo pour procéder au remplacement de ce badge.

En cas de problème technique, de panne, de perte, de vol, de dégradation, merci de bien vouloir le signaler au 02 40 57 57 80 ou sur le formulaire de contact du site [www.environnement.clissonsevremaine.fr](http://www.environnement.clissonsevremaine.fr)

### Télécharger notice explicative Badge

## Le service Environnement

📍 15 rue des Malifestes  
44190 Clisson

☎ 02 40 57 57 80

**📞 Accueil téléphonique :**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Envoyer un message](#)

## Comment utiliser les colonnes à déchets ménagers à clé ?

**Le dépôt se déroule en 5 étapes :**



Introduire la clé électronique jusqu'au bout ou passer votre badge devant le lecteur optique



Attendre le "clic" et le message "Ouvrir" sur l'écran de contrôle



Ouvrir le tambour et mettre votre sac de 30 litres



Refermer le tambour





Retirer la clé

CLISSON, SÈVRE & MAINE **l'OOLOH!** 15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - [accueil@clissonsevremaine.fr](mailto:accueil@clissonsevremaine.fr)

Aigrefeuille-sur-Maine - Bousay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche  
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne



[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)